

12th EADI General Conference
**Global Governance for
Sustainable Development**

The Need for Policy Coherence
and New Partnerships



La gouvernance pétrolière en Afrique centrale.
Notes de sociologie(cosmo)politique à partir du pipe line Tchad-
Cameroun

Author:	Armand Leka Essomba
Institution:	Université de Yaoundé I/ Institut de sociologie de Neuchatel
Address:	FALSH- Université de Yaoundé I, 755 Yaoundé, Cameroon
E-mail:	armandleka@yahoo.fr

Résumé

Depuis plus de cinq ans, les gouvernements du Tchad et du Cameroun conduisent un important projet économique d'exploitation pétrolière. Il s'agit de la construction d'un oléoduc reliant les deux pays en vue d'assurer efficacement le transport du pétrole tchadien des champs pétrolifères du sud du pays vers les côtes camerounaises où il est acheminé vers les marchés internationaux. Cette réalisation, soutenue par la Banque mondiale et financée par un consortium de trois grandes firmes internationales est présentée comme le plus grand investissement d'économie privée du moment en Afrique. Or, ainsi qu'on le sait, le pétrole a toujours fait l'objet d'un *no man's land* de la gouvernance, qu'elle soit mondiale ou locale. En partant de l'exceptionnelle mobilisation des diverses sociétés civiles internationales et nationales que la mise en œuvre du pipeline Tchad-Cameroun a occasionné et de la manière dont ces mobilisations ont affecté l'ethos de la gouvernance pétrolière locale, la présente étude se propose à partir d'une étude de cas, prise dans une région de l'Afrique réputée elle aussi frappée de la fameuse malédiction du pétrole, de répondre à la question suivante : Quel est le *nouveau contexte historique* et quels sont les nouveaux facteurs sociopolitiques qui favorisent aujourd'hui la lisibilité de la gouvernance pétrolière dans la zone d'étude qui nous intéresse ? Quels sont aujourd'hui les nouveaux acteurs qui travaillent à accélérer la mise en place des procédures et mécanismes de transparence et de contrôle des conditions d'exploitation de cette ressource stratégique qu'est le pétrole et à quelles stratégies font ils recours ?

Par Armand LEKA ESSOMBA

Doctorant au Département de Sociologie de Yaoundé1.

Chercheur associé au Groupe de Recherche Administratives, Politiques et Sociales, GRAPS.

en séjour de recherche au Département de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université d'Ottawa.

Email : armandleka@yahoo.fr

En guise d'introduction :

«Gouvernance du bâton» et hypothèse de la cosmopolitisation de la réalité sociale.

Comme objet d'étude géopolitique et géostratégique, l'Afrique centrale a fait l'objet d'une multitude d'investigations. La question de son statut géostratégique, de ses immenses ressources, ainsi que de ses frontières, ne cessant de faire l'objet de délimitations, chaque fois retouchées selon diverses écoles¹. En retrait de ces discussions, qu'il nous suffise de préciser que dans la présente étude, l'Afrique centrale dont il est question, est celle délimitée par la CEMAC(Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) qui regroupe six pays(Cameroun, Gabon, Congo, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad). L'inscription collective et brutale de nombreuses sociétés africaines dans une temporalité politique délibérative, dans le temps court, aura eu dans cette région, deux conséquences sinon inattendus du moins, paradoxales : une relative généralisation de l'instabilité politique(Congo, République Centrafricaine) et un renforcement des régimes au pouvoir avant le mouvement de démocratisation(Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale²). Les formidables mouvements d'espoir de changement social radicaux soulevés au seuil des années 1990 par l'enthousiasme de la nouvelle donne sociopolitique, conduits par les forces politiques conventionnelles ainsi que leurs liaisons sociales n'ont pas eu raison du principe autoritaire. Ainsi, que ce soit, les revendications liées à l'absence de transparence électorale, au refus de manifestations opposés aux groupes sociaux désireux de manifester leur désaccord sur les choix sociaux et politiques des gouvernants, aux difficultés d'expression de la liberté de s'associer et de s'exprimer, aux questions liées à la corruption...etc., *la gouvernance du bâton* en tant que paradigme politique reposant sur le réflexe répressif, conditionne encore en grande part les structures politiques et l'éthos du pouvoir au sein des pays qui constituent l'Afrique centrale.

C'est dans un tel environnement que les gouvernements du Tchad et du Cameroun ont voulu conduire un important projet économique d'exploitation pétrolière : la construction d'un oléoduc reliant les deux pays en vue d'assurer efficacement le transport du pétrole tchadien des champs pétrolifères du sud du pays, vers les côtes camerounaises où il sera acheminé vers les marchés internationaux. Cette réalisation soutenue par la Banque mondiale et financée par un consortium de trois grandes firmes internationales a été présentée comme le plus important investissement d'économie privée du moment en Afrique. Et pour la première fois dans cette région, une exceptionnelle mobilisation de la société civile internationale et locale a contraint les gouvernements, les grandes compagnies pétrolières et la Banque mondiale à discuter publiquement de ce projet d'exploitation pétrolière avec les populations locales et même à envisager une gestion plus transparente des recettes y attendues. Quel est le contexte historique nouveau qui a favorisé une telle inflexion. ? Quels ont été les acteurs spécifiques de cette révolution et à quelles stratégies ont-ils eu recours ? Telles sont les questions que se proposent d'aborder cette brève étude. Nous émettons l'hypothèse de la *cosmopolitisation de la réalité sociale* comme nouveau contexte historique faisant ainsi surgir un nouvel espace et un nouveau cadre pour l'action : « *la politique s'affranchit des frontières et de Etats, avec pour conséquence l'apparition de joueurs supplémentaires, de nouveaux rôles, de nouvelles ressources, de règles inconnues, de nouvelles contradictions et de nouveaux conflits* »³. Les nouveaux acteurs avec des rôles amplifiés sur lesquels nous porterons notre regard relèvent de

¹ Luc Sindjoun, *Sociologie des Relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2003

² Luc Sindjoun (Dir), *La révolution passive au Cameroun. Etat, société et changement*, Codesria, 1999

³ Ulrich Beck, *Pouvoir et contre pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2002, p29

ce qu'on nomme la société civile(internationale ou locale). Ces derniers mettent en cause l'autonomie de l'Etat national au travers du méta pouvoir dont il dispose et qui lui-même est la conséquence de la cosmopolitisation en cours. Ces acteurs s'appuient principalement sur le régime des Droits de l'homme, qui leur aura permis d'enfreindre le dogme national présenté comme évident et selon lequel les Etats peuvent agir comme ils l'entendent à l'intérieur de leur espace de souveraineté. La dramaturgie du risque représentant une de leur arme les plus efficace⁴.

I/- La ressource pétrolière et ses usages sociopolitiques et économiques au Cameroun et au Tchad

I-1- Le concept de gouvernance pétrolière : considérations théoriques

D'emblée, l'usage du terme de gouvernance dans les sciences sociales, en dépit de son succès évident demeure problématique. Son ambiguïté provient essentiellement du fait de sa généalogie récente qui le situe explicitement dans le paysage conceptuel des nouvelles grammaires issues des laboratoires des grandes institutions monétaires internationales telles la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International. En dépit de cette suspicion, le terme, du fait de sa plasticité et de son incroyable capacité à se positionner sur des terrains généralement différents voir opposés, a fait l'objet d'un traitement dense de la part des spécialistes. Tout au long de cette brève étude la notion de gouvernance sera saisie à partir d'une double perspective théorique complémentaire qui tend à la faire extraire de sa cage idéologique de naissance. Dans la première perspective dite synthétique, énoncée par François Xavier Merrien⁵, la notion de gouvernance répondrait à une triple ambition : descriptive(rendre compte des transformations réelles des modes de gouvernement), analytique(proposer une grille d'interprétation des relations entre des réseaux institués et non institués) et normative(soutenir et faire advenir des transformations perçues comme positives). Dans la seconde perspective dite élargie et argumentée par Gerry Stoker⁶, une théorie de la gouvernance est envisagée à partir de cinq propositions majeures : la gouvernance fait intervenir un ensemble complexe d'institutions et d'acteurs qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement (1); en situation de gouvernance, les frontières et responsabilités sont moins nettes dans les domaines de l'action sociale et économique(2); la gouvernance traduit une interdépendance entre les pouvoirs des institutions associées à l'action collective, elle se présente toujours comme interactive(3); la gouvernance fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes(4); il est possible d'agir sans s'en remettre à l'autorité de l'Etat qui d'ordonnateur devient facilitateur, catalysateur, médiateur etc.(5). Ces deux perspectives de traitement théorique de l'objet gouvernance peuvent embrasser des études divers. La perspective dans laquelle nous faisons ici usage de la notion de gouvernance pétrolière s'insère dans ce sillage. En tenant compte de l'intuition de F. Merrien, il est question de voir dans une optique descriptive et analytique les transformations et les diverses dynamiques qui s'observent dans les pratiques de gestion publique de la ressource pétrolière à partir d'une socialisation continue des codes de la civilité démocratique par des acteurs non étatiques⁷.

⁴ Ulrich Beck, *Qu'est ce que le cosmopolitisme*, Paris Flammarion, 2006

⁵ Francois X .Merrien, « De la gouvernance et des Etats-providence contemporains », in *Revue Internationale des Sciences Sociales*, no 155, pp 61-71, 1998

⁶Gerry Stocker, « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », in *Revue Internationale des Sciences Sociales*, no 155, pp 19-30, 1998

⁷ Goldwyn David & Morisson Stephen, "Promoting transparency in the African oil sector", Center for strategic and international studies, 2004

I-2- La ressource pétrolière : un statut étrange

L'Afrique centrale, région dans laquelle ces deux pays se trouvent regorgent d'importantes ressources pétrolières et fait partie du Golfe de Guinée qui selon de nombreuses études, tend à bouleverser la configuration de la hiérarchie mondiale de la production pétrolière. Selon les spécialistes en effet, en 2001, sur les huit milliards de baril de réserves nouvelles découvertes dans le monde, sept venaient du Golfe de Guinée. L'histoire de sa découverte au sein de ces pays, plonge ses racines dans l'histoire économique coloniale⁸. Son exploitation, sa gestion et son appropriation sont à la base des stratégies de contrôle sociale et politique des populations mais également à l'origine de nombreux conflits intra étatiques et interétatiques⁹. L'histoire diplomatique entre le Cameroun et la Guinée équatoriale a en effet connu au cours de l'année 2004, des moments de turbulences du fait d'une décision des autorités de Malabo de procéder à de bruyantes expulsions d'immigrés camerounais installés depuis longtemps dans le pays. Ce qui fut observé avec quelque inquiétude par de nombreux analystes comme un vent de xénophobie sous régionale, s'expliquait en grande partie par une certaine désinvolture et un certain orgueil nés de la conscience des richesses promises par le boom pétrolier que procéder le pays pourtant trois fois dépendant de son grand voisin. Au rang des conflits intra étatiques, l'hypothèse selon laquelle le spectre du séparatisme anglophone au Cameroun ne semble pas seulement mettre en relief des enjeux historiques et politiques, mais repose en grande partie aussi sur l'idée, au demeurant caricaturale selon laquelle, c'est le pétrole anglophone qui nourrit le pouvoir francophone de Yaoundé, nous paraît crédible. La longue guerre civile qu'a connue le Tchad avait pour terrain stratégique le sud du pays qui regorge d'importantes réserves pétrolières. Si donc la ressource pétrolière a pu apparaître tant comme étant une ressource conflictogène, c'est aussi et surtout parce que la question de l'exploitation et de la gestion pétrolière dans ces Etats a toujours été considéré comme un *no man's land* de la transparence. Il est ainsi devenu un facteur de conflits meurtriers. Son statut se trouve donc essentiellement contradictoire en ce sens qu'« *il est à la fois un vecteur essentiel de l'intégration des Etats producteurs dans l'économie mondiale et une richesse déterminante pour la survie politique des gouvernements de ces pays. Il est en même temps un facteur déterminant dans la déconnexion des régimes avec leurs populations, les ressources de la rente pétrolière permettant aux élites dirigeants de se dispenser de tout besoin de légitimation populaire* »¹⁰. Pendant longtemps en effet, le pétrole a été un objet quasiment frappé d'interdit. Il a été longtemps et jusqu'à très récemment encore collectivement perçu comme un monde flou et mystérieux, où les renseignements, souvent incomplets et peu diffusés ne relevaient que de l'autorité du chef de l'Etat en personne. Un tel état de choses a fait remarquer à un chercheur parlant de l'industrie pétrolière que « *ceux qui la connaissent réellement bien n'en parlent pas, et ceux qui en parlent ne la connaissent pas généralement* »¹¹.

Dans le cas précis du Cameroun par exemple, l'histoire de la production, de la commercialisation, ainsi que des usages économiques et budgétaires du pétrole camerounais a

⁸ Richard Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 1986

⁹ Ntuda Ebodé, « Pétrole et politique en Afrique centrale. Entre convoitises, instrumentalisation et marchandages : où est l'éthique ? », in *Enjeux*, no 14, Janvier- Mars, Yaoundé, 2000 ; Allah Maye Halima, « l'exploitation du pétrole tchadien : rentes naturelles et opportunités », in *Enjeux*, no 12, juillet Septembre, Yaoundé, 2002 ; Amand'la, « Que rapporte le pétrole au Cameroun ? », Yaoundé, Novembre, 2002 ; Favennec et Copinschi, « Les nouveaux enjeux pétroliers en Afrique », *Politique Africaine*, no 89, Mars, Paris, Karthala, 2003, pp127-148 ; Mbida Omgba, *La politique du pétrole au Cameroun. Entre souverainismes et libéralisme*, Thèse de doctorat, Yaoundé, IRIC, 2002.

¹⁰ Phillipe Copinschi, « Rente pétrolière, géopolitique et conflits », *Questions internationales*, no 2, Juillet -Août, Paris, 2003, p 43

¹¹ Jean Masseron, *L'économie des hydrocarbures*, Paris, Technip, 1999, p3

quasiment connu depuis longtemps, le même sort que l'histoire du nationalisme camerounais(1945-1960) ainsi qu'un chercheur s'est évertué à en faire le parallèle. En effet, le nationalisme comme passé historique, a été présenté pendant une longue période comme une menace à la communauté nationale. Pour Ombé Ndzana,« *Depuis les années 1975(...) l'on voit comment l'Etat assume négativement cette période bien vivante de son histoire économique, en présentant la rente pétrolière dont il dépend largement comme une menace à l'économie agricole et au développement paysan. Au fil des régimes, le pouvoir a choisi d'excommunier le pétrole de l'inventaire des biens lucratifs de l'Etat(...) Le pouvoir politique national procède à une refabrication de notre histoire économique en évacuant la question de la rente pétrolière de tous les débats.* »¹². Il ressort ainsi de ce qui précède que la population de manière spécifique n'a généralement pas bénéficié des revenus de la vente pétrolière touché par le gouvernement. Ainsi que l'indique toujours Ombé Ndzana, dès les années 1970, est né au Cameroun un clan du pétrole, constitué d'entrepreneurs, de hauts fonctionnaires et de politiciens : « *La vie du clan des pétroliers devient celle d'une grande famille. On distribue de l'argent à ceux qui ont rendu des services politiques. A leur tour, ils investissent dans le commerce. Depuis 1963, le Gouvernement avait voté une loi sur les comptes hors budget. Seul le président de la république devait décider du sort de ce compte. Il fut renfloué. De temps en temps, le président lançait une opération spectaculaire de développement. Une quantité inestimable d'argent est ainsi mise en circulation et ceux qui en profitent sont justement ceux qui ont des relations ou amitiés lucratives* »¹³.

Le cas du Tchad est bien plus complexe du fait de la longue instabilité sociopolitique que le pays a connu durant de nombreuses décennies, et dont il n'en sort presque point. Quelque soit les cas étudiés, les usages faits de la ressource pétrole reposaient sur une idée d'exclusion systématique des mécanismes de contrôle conventionnels. La ressource semblait jouir d'un statut spécial et faisait ainsi l'objet d'une gestion extrabudgétaire comme ce fut longtemps le cas au Cameroun. Le pétrole et tout ce qu'il pouvait impliquer en aval ou en amont, était un bien souverain, dont tout le processus d'usage et de mise en valeur(exploration, production, commercialisation,...etc.) était systématiquement exclu de tout mécanisme de contrôle, de la part de qui que ce soit. Les multinationales et autres grandes compagnies opérant dans ce secteur n'avaient donc ni à traiter ni à rendre compte qu'aux différents Chefs d'Etat ou à leurs émissaires directs. La gouvernance pétrolière n'a connue que très récemment une percée significative, du fait d'une relative libéralisation des moeurs politiques, mais surtout du fait d'importantes pressions de nature diverses. Ces dernières ont ouvert la voix à la possibilité d'un débat public plus libre sur les richesses pétrolières locales, ainsi que leurs usages. Dans le cas du Cameroun, ce sera principalement suite à d'intenses pressions des bailleurs de fonds tels le FMI et la Banque Mondiale que le gouvernement consentira à rendre plus transparents les revenus issus de l'exploitation pétrolière, qui désormais rentraient dans les prévisions budgétaires du pays.

II/- Le projet pipeline Tchad-Cameroun : genèse et configuration

Le projet consiste en une initiative de « 2100 milliards de FCFA (3,5 milliards de dollars USA) visant à produire du pétrole dans des champs au sud du Tchad, et à le transporter à

¹² V. Ombé Ndzana, Agriculture , pétrole et politique au Cameroun .Sortir de la crise ?,Paris, L'harmattan, 1987, p71

¹³ Op. Cit., p72

travers le Cameroun jusqu'à la cote atlantique du Cameroun d'où il sera exporté vers les marchés internationaux. Le projet produira environ 160 million de mètres cubes(autour d'un milliard de barils) de brut sur une période de 25 à 30 ans. Le débit de production annuel moyen atteindra un plateau d'environ 36000 mètre cubes(225000 barils) de barils par jour»¹⁴. Géographiquement, les trois champs pétrolifères que comporte le projet, sont localisés à Komé, Miandoudoun et Bolobo, dans le bassin de Doba, situé à 100km au Sud – Est de Moundou, la grande ville du Sud du Tchad. Les gisements de ces trois champs sont exploités à l'aide de 300 puits et le transport du pétrole est assuré par un oléoduc long de 1070km dont 170km(15%) parcourent le Tchad et 880 km (85%) le Cameroun. Ce projet dont l'architecture institutionnelle est composée outre des gouvernements tchadien et camerounais, mais aussi de la Banque Mondiale et d'un consortium de multinationales(Exxon, Pétronas, Chevron) ainsi que nous l'avons relevé plus haut, traverse cinq provinces sur dix au Cameroun¹⁵.

Les efforts visant à développer les ressources pétrolières au Tchad remontent en effet vers la fin des années 1960. Depuis 1969, les gisements de pétrole ont été découvert dans le sud du pays. Ces derniers semblent représenter la seule ressource naturelle d'importance significative dont dispose le pays à l'heure actuelle constituant ainsi pour le pays économiquement faible, la seule véritable chance d'améliorer la qualité de la vie pour ses citoyens d'où l'enjeu que le projet pipe line représentera du point de vue de l'enjeu de la gouvernance. Après une longue période d'instabilité entraînant l'interruption des activités d'exploration, un cadre juridique de base a été défini et mis en place dès 1988. La convention signée à cette époque entre le gouvernement du Tchad et le consortium au delà du permis d'exploration prévoyait également l'attribution d'une concession de 30 ans pour le développement des champs de pétrole de Doba en cas de réussite du programme d'exploration, la production et le transport du brut vers les marchés internationaux. En 1995, une version modifiée de la convention a été ratifié par l'Assemblée nationale tchadienne, avec des chapitres portant spécifiquement sur la protection de l'environnement, l'acquisition des terrains, l'indemnisation des populations concernées, ainsi que les paiements de redevance pétrolière et d'impôts qui doubleraient le montant du Budget annuel de l'Etat tchadien en cas de réalisation du projet. C'est en 1996 qu'un accord bilatéral est conclu entre les deux pays(Cameroun et Tchad) prévoyant la construction de l'oléoduc et installations annexes.

II- 1- Les partenaires reconnus : une gouvernance d'exclusion

Dans la conception et la mise en oeuvre initiale d'un aussi grand projet, les principales orientations ainsi que les finalités du projet ont principalement fait l'objet de discussion entre les partenaires institutionnels directement impliqués dans la mise en oeuvre du projet. Ces partenaires sont constitués par cinq grands acteurs : le consortium des multinationales (principal partenaire financier), la Banque Mondiale(officiellement garant des risques politiques du projet), les sociétés d'exploitation du pipeline (TOTCO et COTCO), et les deux Etats(Tchad et Cameroun).

A- Le consortium

L'exploitation et le développement des gisements ainsi que nous l'avons signalé plus haut, est en effet conduit par la multinationale ExxonMobil, présentée comme la plus grande

¹⁴ Projet d'exploitation pétrolier-Etude d'impact, 1999, Document actualisé, Yaoundé, pp 3-1

¹⁵Nain K. Vivian, « The world Bank and the Chad-Cameroun pipeline project », Mémoire de DESS, Yaoundé, IRIC, 2001

multinationale pétrolière du Monde. Ses axes principaux d'interventions se concentrent dans trois secteurs quasi complémentaires : la recherche, le développement et l'exploitation de gaz naturel et de pétrole ; le raffinage et la commercialisation de produits hydrocarbures comme les carburants et les lubrifiants, et enfin la fabrication des produits pétrochimiques. Présente dans plus de 40 pays, la totalité de ses recettes en 2002 atteignait le chiffre de 204 milliards de dollars US c'est à dire cinq cents fois plus élevée que le Budget de l'Etat tchadien. Une telle capacité financière suffit à elle seule pour situer le rapport de force largement en faveur d'une telle multinationale dans ses rapports de négociation avec les Etats certes riches en sous sol mais ne disposant guère des moyens technologiques et scientifiques nécessaires pour la mise en valeur et l'exploitation de leurs ressources. Une telle situation ne peut que laisser présager la tentation permanente d'une telle structure à privilégier ses propres intérêts commerciaux au détriment du reste, car disposant quasiment d'une sorte de monopole financier et d'une capacité de pression quasi illimitée.

B- La Banque Mondiale

La Banque Mondiale est une institution financière internationale qui a acquis durant ces deux dernières décennies, une place incontournable dans la pensée du développement des pays dits pauvres. Ses principes et philosophies de gestion sont au coeur du dispositif global des perspectives visant à réformer l'Afrique en particulier et les pays dits pauvres en général. De nombreux pays africains parmi lesquels le Tchad et le Cameroun sont en effet fortement dépendant des crédits de la Banque du point de vue de la vitalité de leurs économies. En dépit de la tutelle officielle qu'est censée exercer l'ONU, sur cette organisation, elle fonctionne de manière indépendante. Son soutien dans le cadre d'une initiative constitue une caution irréfutable de la pertinence du projet et source directe d'adhésion et d'appuis pour d'autres organisations. L'un de ses principes d'action repose en effet sur le slogan : *lutter contre la pauvreté avec passion et professionnalisme pour obtenir des résultats durables*. Dans le cadre du projet pipeline en étude ici, la participation au financement du projet n'a pas été le principal rôle joué par la Banque. Au delà de la participation financière en terme de crédits octroyés aux deux pays pour payer leurs parts dans le capital des sociétés d'exploitations respectives, etc. la Banque garantissait en outre, entre autres, l'assistance dans le domaine de la gestion des revenus, la surveillance environnementale et sociale, l'atténuation des risques, un rôle de catalyseur pour le développement futur du secteur privé, etc.

C- Les sociétés d'exploitation

La Tchad Oil Transportation Company (TOTCO) et la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO) sont en effet les deux sociétés créées pour assurer la construction l'exploitation et l'entretien de l'oléoduc, chacune dans son pays de compétence. Il faut signaler que du fait de leur participation financière au capital de ces sociétés respectives, les deux pays participent d'une certaine manière mais à un niveau quasi insignifiant de la gestion des deux structures et pourront jouir des bénéfices liés à leur participation qui sur aucun cas ne dépasse point 15% du capital. L'essentiel des parts sont en effet détenus par le consortium.

D- Les deux Etats

Le rôle des deux Etats ressort d'une manière ou d'une autre de la place relevante des autres acteurs telle que présentée plus haut. Dans une large mesure, il s'agit d'un rôle de fournisseur sans plus. Les deux acteurs jouissent certainement des avantages liés au fait que le pétrole

exploité soit leur appartient(le cas du Tchad) soit que son exploitation efficace nécessitent de transiter par le territoire d'un autre(le cas du Cameroun). Economiquement fragilisés , avec des gouvernements le plus souvent à la légitimité faible. De tels Etats ont donc eu tendance à analyser une telle opportunité économique comme la possibilité soit de renforcer leur légitimité par l'usage d'un discours de la lutte contre la pauvreté, soit par leur inscription stratégique et instrumentale dans l'économie mondiale.

C'est à l'intérieur de ces cinq principaux acteurs que durant de longues années, les discussions se sont organisées pour penser le projet. Comme il ressort de cette présentation, toute la réflexion en dépit d'un contexte politique encouragé même par les institutions financières internationales et dominé par le discours de la gouvernance et la nécessité d'associer les populations dans la recherche des solutions liées à leur bien être, nul part n'émerge l'intérêt des acteurs de la société civile. Pourtant, dans sa conception même, le projet était appelé à avoir d'importantes conséquences sur d'importants secteurs sociaux touchant aux intérêts immédiats des populations ainsi qu'à leur bien être dans la longue durée.

II-2- Silences et rhétoriques officielles sur le projet : Gouvernance du silence

Epousant la logique généralement appliquée sur les questions relatives à l'exploitation pétrolière, mais surtout profitant encore d'un contexte sociopolitique encore largement dominé par la prédominance de ce que nous avons nommé plus haut la gouvernance du bâton, les gouvernements, associés aux partenaires liés au projet appliquèrent la loi du silence. Une telle option s'inscrivait dans une perspective de refus de la transparence des transactions et des négociations engagées. Que ce soit au Tchad, qu'au Cameroun, tout était pensé par le groupe des cinq sus indiqué. Ainsi, de 1988 jusqu'à la fin de l'année 1997, les populations, les acteurs de la société civile furent quasiment tenus en secret des informations touchant au projet. Un tel état de fait était lui même renforcé par une réalité sociologique dont meme de nombreuses organisations de la société civile internationale étaient imprégnés : « *Le risque d'augmentation des conflits violents autour du pétrole est toujours élevé. L'absence de constitutionnalité et de réelles possibilités de participation au processus politique crée un climat de peur.* »¹⁶. Pourtant, selon la Banque Mondiale, le projet prit définitivement une forme concrète en 1994. Les différents acteurs impliqués dans la conception et la mise en oeuvre du projet ne souhaitait manifestement pas associer les acteurs de la société civile généralement perçu comme subversifs. La mise à leur disposition des éléments d'information constituait de ce point de vue un danger que courait le projet soit dans ses délais de mise en oeuvre, soit dans sa réalisation concrète. Un investissement d'une telle nature, était en effet porteur d'énormes conséquences sur l'environnement ainsi que sur les droits de l'Homme, et donc de la question du développement durable.

La gouvernance du silence ici ne consiste pas seulement à soustraire les informations essentielles aux yeux du public. Il consiste aussi en un investissement rhétorique avec pour finalité de créer des effets de consensus sur des points généralement de désaccord. Dans le cas présent, le discours commun fut d'insister non pas sur les intérêts commerciaux bien plus nombreux des multinationales, mais sur les effets sur la lutte contre la pauvreté. En s'efforçant de centrer le discours sur la thématique de la lutte contre la pauvreté, slogan majeure de la Banque Mondiale, les acteurs significatifs du projet s'employaient à concentrer l'attention sur la finalité éthique de l'investissement et gagnaient par anticipation une victoire symbolique sur celles des organisations , et des acteurs sociaux qui seraient tentés de s'opposer purement et simplement au projet. De ce point de vue, dans le document qui

¹⁶Martin Petry et Naygotimti, *Le pétrole du Tchad. Rêve ou cauchemar pour les populations ?* Paris, Karthala, 2005, p 15

présente et résume l'étude sur l'impact d'environnement au chapitre introductif intitulé objet et justification du projet, il est dit :

- Le Tchad a besoin du projet pour réduire la pauvreté dont souffre sa population, grâce aux revenus générés par les paiements de redevance et d'impôts, aux possibilités d'emploi et de formation qui seront créées par le projet et aux améliorations d'infrastructures. Exception faite du développement de ses ressources pétrolières, le Tchad n'a pratiquement aucun autre espoir réel pour un développement économique à court terme.
- Le Cameroun bénéficiera de ce projet à travers la réduction de la pauvreté grâce aux revenus générés par les droits de transit et les impôts, à la création de nouvelles perspectives d'emploi et de formation et à l'amélioration des infrastructures.

Au delà de la rhétorique de la lutte contre la pauvreté, un autre aspect controversé de la mise en oeuvre de ce projet a été présenté et assumé par les officiels du projet : la question environnementale. Ici dans le même document, l'on retrouve mis en exergue les points suivants :

- La collaboration avec les secteurs public et privé pour promouvoir l'élaboration d'une législation et d'une réglementation environnementales adaptées, sur la base des données scientifiques disponibles et en tenant compte des différents facteurs de risque, des coûts et avantages des projets de développement, et des impacts qu'une telle réglementation pourrait avoir sur la disponibilité des ressources énergétiques et des biens d'équipements.
- La gestion de ces projets avec pour objectif de prévenir les incidents et de maintenir les émissions et autres déchets à des niveaux qui ne présentent aucun danger, et de concevoir, exploiter et entretenir ses installations dans le même esprit
- Le financement et la réalisation des recherches visant à mieux comprendre l'impact des projets sur l'environnement, à améliorer les méthodes de protection environnementale et à rendre les opérations et produits du projet plus compatibles avec les exigences environnementales. ..etc.

III/- L'inscription subversive des sociétés civiles dans l'arène du projet

Il importe avant de se lancer plus en avant dans la découverte des actions de mobilisation des sociétés civiles étudiées ici, de s'entendre sur la signification que nous accordons à cette notion qui dans le contexte de l'Afrique contemporaine ne cesse de soulever des discussions interminables. Notre hypothèse sur la question est en effet qu'il est légitime de parler de sociétés civiles en Afrique, bien que ces dernières structurellement faibles et fragiles tardent le plus souvent à faire valoir leurs victoires sur les forces au pouvoir. Il s'agit de cette sorte d'inflexion qui s'est observée dans le cas en étude ici.

III-1- La notion de société civile

La notion de société civile ainsi que nous l'avons rapidement suggéré en introduction a suscité de multiples discussions, surtout lorsqu'il s'agit de savoir si une telle réalité était

présente dans les configurations sociales et politiques propres au contexte des sociétés africaines en démocratisation. S'il faut dire que le débat sur l'existence ou non de la société civile en Afrique pose problème dans un tel libellé, il ya lieu de reconnaître que les discussions les plus fructueuses semblent s'être plus concentrées sur la dialectique d'émancipation et d'assujettissement de la société civile d'avec le bloc au pouvoir. Une telle réflexion n'est point dépourvue de sens dans une phase historique marquée par une inscription irréversible certes, mais encore récente et lente de nos sociétés dans l'espace du pluralisme politique et social. En retrait de cette palabre, il faut dire immédiatement que dans cette étude, nous entendrons par société civile : « *la sphère sociale relativement autonome des organes d'Etat et des partis politiques constituée d'organisations, d'institutions d'agents et de pratiques en mesure par l'entremise d'actions et décisions sociales variées, d'influer non seulement sur le processus décisionnel politique, mais aussi sur le cours de l'histoire d'une société globale à un moment donné* »¹⁷. Une telle sphère en dépit des pressions auxquelles elle est soumise par des pouvoirs décidés à ne consentir aucun obstacle dans la marche des décisions, est tout de même repérable. Pour emprunter une approche qui semble plus large , nous pouvons considérer avec Célestin Monga que cette expression de société civile pourrait désigner « *l'ensemble des organisations et personnalités dont l'action tend à amplifier le processus d'affirmation de l'identité sociale et des droits attachés à la citoyenneté, ceci en opposition au pouvoir de l'Etat et des partis politiques , dont la tendance naturelle est de les négliger. Pour résumer d'une formule lapidaire, la société civile en Afrique noire est constituée de tous ceux qui gèrent la colère collective* »¹⁸.

La question de la gestion de la colère collective étant ici la capacité de certains acteurs à s'approprier la colère spontanée présente au sein des populations , la repérer et la transformer en vecteur de changement social. Dans le cas de la présente étude, il s'agit donc principalement des organisations de défense des droits de l'Homme, des organisations impliquées dans la défense de l'environnement, des groupes de presse et autres hommes de médias, des intellectuels et des hommes d'Eglise etc. Leur inscription dans le projet s'est faite d'une manière fort différentielle, le plus souvent chacun en fonction de ses finalités afin de préserver un aspect précis à un moment précis du développement du projet pétrolier. Un tel fractionnement, s'il a pu s'observer au début, s'est fait plus structuré par la suite et des réseaux se sont constitués notamment entre non seulement les différentes organisations de chaque pays, mais également entre les organisations des deux pays, pour des actions communes. Toutefois, une telle inscription s'est dans sa construction fortement appuyé sur la mobilisation , l'appui et l'incitation des partenaires de la société civile internationale qui eux même ont bâti leur action sur une réception critique de la caution accordée par Banque Mondiale au projet.

III-2- La réception sceptique de la rhétorique de la lutte contre la pauvreté et les actions incitatives des ONG étrangères

Le projet d'exploitation pétrolier Tchad –Cameroun a en effet connu une mobilisation exceptionnelle de nombreuses organisations internationales impliquées à plusieurs niveaux,

¹⁷ Martin Ebolo, « De la société civile mythique à la société civile impure : entre assujettissement, émancipation et collusion », in *La révolution passive au Cameroun*, Op. Cit., pp67-100, p79

¹⁸ Célestin Monga, *Anthropologie de la colère, société civile et démocratisation en Afrique noire*, Paris, L'harmattan, 1994, p104

soit dans la défense et la protection de l'environnement(le mouvement écologique), soit dans la défense des droits de l'Homme, soit dans l'appui au développement etc. Prenant acte des risques immenses encourus par les acteurs locaux ainsi que des menaces pesant sur leurs vies, ce sont ces organisations étrangères qui ont contribué du point de vue génésiaque à provoquer comme un débat public international sur la conception et les finalités de ce projet au regard des intérêts des populations. En dépit de la complexité du projet pétrole, ces organisations furent longtemps hantées par ce qu'ils appelèrent finalement l'Ogoni land ou encore le cas Ken Saro-Wiwa que ces dernières ne voulaient plus à tout prix vivre. Ces organisations initièrent donc d'intenses campagnes de sensibilisation bien que ne disposant pas d'informations suffisantes sur le niveau d'évolution du projet sur la base de formules classiques imaginées par ces dernières notamment l'approche Plaidoyer : ce dernier consiste principalement à défendre contre l'injustice ceux qui subissent l'injustice créée par des structures politiques du Nord et qui ne peuvent se défendre. « *Cette défense consiste d'une part à informer et à attirer l'attention de l'opinion publique sur les relations de cause à effet, d'autre part elle vise directement à corriger les conditions générales du développement. En ce sens elle fait appel à la responsabilité de chacun en particulier et de la société tout entière et exige de la politique-et de plus en plus aussi de l'économie opérant sur le plan mondial-une modification des structures qui entravent aujourd'hui la justice* »¹⁹, ainsi déclare les responsables de Pain pour le monde. Ainsi, de nombreuses organisations furent mobilisées, dans des pays comme l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Europe en général. L'action de certaines organisations fut déterminante comme, pour ne citer que quelques unes, *Environmental Defense*, les *Amis de la terre*, *Pain pour le monde*, *Amnesty international*, le *Service chrétien international pour la paix EIRENE*, *Friends of the Earth*, *Rettet den Regenwald*, etc.

Face au discours de lutte contre la pauvreté mis en avant par la Banque Mondiale dans la perspective de justifier la mise en oeuvre de ce projet, ces organisations exprimèrent leur scepticisme quant à la validité de tels arguments. Sur la base de quelques informations recueillies durant leurs enquêtes, un premier document fut rendu public. Le document portait tout simplement le titre évocateur suivant : *La Banque mondiale au Tchad et au Cameroun : Projet pétrolier et d'oléoduc. Un nouvel Ogoniland ou des subventions aux multinationales déguisées en aide au développement ?* Dans ce document le scepticisme de ces organisations s'exprime clairement en ces termes : « *La Banque mondiale prétend que ce projet contribuera à réduire la pauvreté, car, d'après elle, le revenu du pétrole pour le gouvernement tchadien ainsi que les redevances de l'oléoduc pour le gouvernement camerounais seront réinvestis dans des projets de développement. Cependant cette stratégie est peu crédible étant donné le peu d'engagement de ces deux gouvernements dans la lutte contre la pauvreté.(...) En 1995, un rapport de la Banque mondiale conclut que les engagements du gouvernement camerounais pour la lutte contre la pauvreté sont très faibles.(...) Le rapport sur les pratiques en matière de protection des droits de l'Homme du Département d'Etat américain d'avril 1996 dénonce les violations des droits de l'Homme, l'absence de liberté d'expression et la capacité limitée des citoyens du Tchad et du Cameroun à contrôler leur gouvernement....La promesse de ce puits de richesse dans le Sud risque de rallumer les tensions latentes comme les revendications fédéralistes* »²⁰. Une telle perception du projet indique déjà l'état d'esprit au sein des acteurs de la société civile impliqués dans la défense des valeurs de développement durable. L'idée consistait donc à s'opposer au financement de ce projet par la Banque mondiale et plus radicalement, de s'opposer à la réalisation du projet.

¹⁹ Martin Petry, Op. Cit., p39

²⁰ Martin Petry, Op. Cit., p43

III-3- Les perceptions différentielles du projet pétrolier par les acteurs des sociétés civiles locales et leur entrée en scène

Ainsi que nous l'avons signalé plus haut, ce sont les organisations étrangères qui donnèrent un certain écho international au débat qui eut lieu sur la question et l'opportunité de ce projet. Des discours et des prises de position des différentes organisations, il ressort des nuances significatives dans la perception du projet. Alors que pour la majorité des organisations écologiques internationales, il fallait s'opposer purement et simplement au projet, la majorité des organisations Tchadiennes marquaient leur adhésion au projet pétrolier dans la mesure où il entrevoyaient dans le fond la possibilité de générer des fonds pouvant participer au développement du pays. Un pays qui selon les propres statistiques de la Banque mondiale fait partie des pays les plus pauvres du monde.

Cette distinction, cette spécificité imprimée à sa perception du projet, en relatif rupture avec les grandes organisations internationales a constitué une marque d'autonomie ainsi qu'une affirmation de la clairvoyance des acteurs locaux dans la définition et le choix de leurs finalités. Du côté tchadien donc, le principe conducteur des démarches fut : *Exploitation pétrolière ,oui, mais dans des conditions qui favorisent un développement durable au Tchad*. Alors que durant près de cinq ans, les négociations entre les principaux partenaires institutionnels impliqués dans le projet se déroulaient à huis clos et que le projet avançait sur le terrain , de nombreux acteurs de la société civile Tchadienne notamment vivaient sous le coup de menaces directes. Le gouvernement n'étant pas prêt à accepter ce que le président Deby au cours d'une conférence de presse appela une quelconque ingérence. L'une des organisations tchadienne qui joua un rôle crucial dans le déclenchement des actions de mobilisation de la société civile locale, fut en effet l'Association tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme(l' ATPDH).

« En juillet 1997, l'ATPDH avait rédigé le premier document rassemblant les réflexions sur le pétrole. Le projet en tant que tel n'y était pas remis en question. L'ATPDH formulait des propositions concrètes concernant la politique de compensation et d'information, les questions écologiques, et surtout l'utilisation et le contrôle des revenus pétroliers. Vu la corruption sévissant au Tchad, c'était là le thème qui préoccupait beaucoup depuis le début les militants dans le pays »²¹. Dans la région sud du pays d'où sont localisés les champs de pétrole, un réseau local fut mis en place : la COLONG(la Coordination locale des ONG) basée dans la ville de Moundou.

III-4- La mise en place des réseaux collectifs de mobilisation intra nationaux et inter pays et leurs différents agenda

Les véritables mobilisations commencèrent ainsi que nous l'avons suggéré vers la fin de l'année 1997. Dans la région sud du Tchad à Moundou, ainsi que nous l'avons évoqué plus haut, se forma le réseau COLONG. Cette dernière regroupait essentiellement des organisations de développement. Parallèlement à ce réseau, les organisations tchadiennes des droits de l'homme actives dans la zone, de Moundou décidèrent de se rencontrer régulièrement pour échanger idées et informations sur le projet pétrole. Au niveau national, fut également fondé un réseau national des organisations de développement dénommé CILONG(Comité inter-liaison des ONG-Tchad). Le CILONG, s'efforçait tout aussi de travailler à une position commune au sujet du projet pipe line. Du fait des actions de sensibilisation et de mobilisation qu'avaient déjà engagés certains des partenaires internationaux de la société civile, la Banque mondiale et les autres acteurs impliqués dans le

²¹ Op.Cit., p54

projet commencèrent à modifier leur perception initiale et à vouloir associer les acteurs des sociétés civiles dans la mise en oeuvre du projet. Dans la construction d'un réseau national, le CILONG joua un rôle important. Il tenta de réunir autour d'une plate forme commune, toutes les organisations de développement, des droits de l'homme et de la paix, des syndicats et des médias afin de rendre leurs actions et initiatives de mobilisation plus efficaces.

A l'échelle du Cameroun, c'est le CED (Centre pour l'environnement et le développement) à Yaoundé qui fut le premier à s'engager dans le projet pétrole. Certes, les organisations de la société civile camerounaise au regard de la relative longue expérience dont elles bénéficient dans le traitement de la question pétrolière, semblaient un peu plus radicales dans leurs démarches. Des contacts se nouèrent avec les différents acteurs impliqués dans la société civile tchadienne et camerounaise. Le point principal de leur agenda consistait surtout à dénoncer le silence des gouvernements tchadien et camerounais au sujet de l'oléoduc Tchad-Cameroun. « *Les ONG formulèrent comme exigences centrales l'accès à des informations précises et aux différentes études ainsi que la garantie pour les populations concernées et les ONG de pouvoir participer à un processus de planification de développement régional.* ». Des comités de travail se formèrent et ²²au niveau du Tchad, se tint au mois de Janvier 1998 à Donia dans le sud du Tchad une conférence de la société civile Tchadienne. L'enjeu demeurait la question centrale de l'information et de sa nécessaire démocratisation. Cette conférence représenta un important succès pour les sociétés civiles locales. Dans la suite de cette conférence, qui eut un certain retentissement, d'autres acteurs de la société civile continuèrent de se mobiliser. C'est ainsi qu'en avril 1998 le célèbre écrivain camerounais Mongo Beti entra en scène en rendant public dans les colonnes du journal Jeune Afrique économie un article de mise en garde. Au niveau du Cameroun toujours un réseau se mit en place dénommé le Groupe camerounais de concertation et d'action(GCA) qui lui aussi organisa très régulièrement des rencontres de concertations.

Toutes ces actions commencèrent à porter des fruits. La Banque mondiale par exemple sur la base des pressions exercées par les acteurs des deux sociétés civiles, pression qui bénéficiaient désormais de très importants relais internationaux, dut modifier son attitude, en exigeant de ses partenaires(le consortium notamment) de revoir de nombreux points relatifs à la mise en oeuvre du projet. La Banque mondiale consentit également à faire associer les Organisations de la société civile dans certaines discussions portant notamment sur les éventuelles conséquences écologiques liés à la mise en oeuvre du projet. C'est sur la pression de ces ONG, et autres acteurs de la société civile, notamment les médias, les commissions justice et paix des Eglises catholiques que les informations liées à la conception et à la mise en oeuvre du projet commencèrent finalement à être rendues publiques. C'est par exemple dans ce cadre que le régime des compensations préalablement arrêté entre les cinq grands acteurs principaux décrits plus haut, fut l'objet d'une renégociation sur la base des pressions exercés sur le consortium par les différentes organisations relayant ainsi la colère des populations locales qui boudaient les montants initiaux qui leur étaient offerts et qui somme toute constituaient des montants dérisoires.

Du fait que c'est le Tchad qui représentait le point crucial de discussion dans la mesure où l'exploitation des champs de pétroles conduisait inévitablement à d'importants travaux en terme d'infrastructures, C'est au Tchad que l'attention et la majeure partie des efforts se concentraient. Les réseaux mis en place depuis les années 1997 et 1998 se renforçaient et affinaient leur structuration. Une deuxième conférence de la société civile eut lieu en Avril 1999 à Bébédjia au Tchad, chef lieu de la sous préfecture dans laquelle se trouvent les trois champs pétrolifères : « *Tous les protagonistes de la société civile tchadienne étaient là. Parmi les 130 participants, 30 environ venaient des villages concernés. Esso, la Banque*

²² Martin Petry, Op. Cit., p58

mondiale et le gouvernement envoyèrent des délégations de haut rang(...) Durant quatre jours eurent lieu des discussions et des négociations avec Esso, la Banque mondiale et les représentants du gouvernement tchadien »²³.

Les prises de position et les points soulevés en effet à la première conférence de Donia avait poussé le gouvernement et le consortium à revoir comme nous l'avons signalé plus haut les barèmes de compensation. Les autres revendications portaient entre autres l'élaboration d'un plan de développement régional dans lequel tous les aspects du développement économique et social seraient pris en compte ; des garanties pour une gestion transparente des revenus pétroliers ; la collecte des données de base environnementales afin qu'un suivi soit possible ; l'amélioration du cadre juridique du projet. Les organisations de la société civile exigèrent en outre du consortium et de la Banque mondiale un temps plus important afin de participer à une meilleure sensibilisation des populations locales, mais aussi et surtout afin que ces dernières ainsi que les ONG, puissent participer d'une manière effective et efficiente à la modification des lois, des décrets, des études, gage d'une meilleure intégration et du renforcement de la société civile et des organisations paysannes. Alors que les longues années qui avaient précédé la période 1998, les organisations de la société civile se contentaient de réagir aux actions des autres, depuis la conférence de Donia, c'est la société civile qui prenaient les devants de l'offensive, obligeant les autres interlocuteurs à réagir. La structure des réseaux se renforçait jour après jour et les organisations obtenaient jour après jour des concessions. Une autre action de mobilisation commune fut en effet les démarches entreprises par quelques organisations camerounaises et tchadienne pour un voyage au Nigéria afin de s'informer des conséquences de l'exploitation pétrolière dans le delta du Niger. Ce voyage eut lieu en juin 1999. Au cour des deux semaines passées au Nigeria, les participants revinrent plus que dopés et convaincu des désastres écologiques dont pouvait être porteur un tel projet pétrolier. Ils organisèrent des conférences de presse et autres rencontre de compte rendus, un rapport fut écrit et tout cela inspira la mise en place d'un nouveau réseau :L'Entente des populations de la zone pétrolière(EPOZOP). Mais cette association n'obtint pas l'autorisation d'exercer officiellement ses activités. De toutes les actions de mobilisation sus évoquées, les acteurs des sociétés civiles tchadienne et camerounaise obtinrent donc des résultats concrets dans le cadre d'une configuration du projet pipeline qui tiennent compte des intérêts des populations, mais aussi des enjeux liés au développement durable,mais également, tout cela participait d'une démarche globale s'inscrivant dans la perspective de la lutte pour une gouvernance pétrolière dans les deux pays que sont le Tchad et le Cameroun. Martin Petry et Naygotimi Bambé résumant ainsi qu'il suit les différents résultats concrets obtenus par cette mobilisation :

- Un accès amélioré aux informations relatives au projet et ses conséquences pour les personnes concernées dans les pays et pour le réseau international.
- 19 volumes de documents de planification, contenant effectivement beaucoup plus d'informations sur les intentions du consortium . La première version datant de 1997 n'avait que deux volumes
- des compensations un peu plus appropriées sur des produits agricoles et de culture au Tchad et au Cameroun
- Une diminution des actes de violence perpétrés par les forces publiques de sécurité dans la région pétrolifère depuis 1998
- La modification du tracé à deux endroits particulièrement sensibles en vue de protéger la diversité des espèces
- Deux réserves naturelles supplémentaires au Cameroun

²³ Martin Petry, Op. Cit., pp145-146

- Une loi, des réglementations et le collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières, le CCSRP, avec des représentants issus de la société civile notamment au Tchad afin de garantir que les revenus pétroliers seront profitables au développement du pays et de la région pétrolifère
- Des mesures d'accompagnement au Tchad et au Cameroun financées par la Banque mondiale, entre autres le FACIL, Fonds d'actions concertées d'initiative locale, outil d'appui au développement
- La fondation pour l'environnement et le développement au Cameroun, créée avec l'argent du consortium, pour financer des projets pour l'environnement et le développement au Cameroun
- Un plan de développement des peuples autochtones concernés au Cameroun. ..etc

Ce sont là les résultats auxquels sont parvenus les organisations de la société civile tchadienne et camerounaise. Ainsi, le projet dut accuser un réel retard dans le début de sa mise en oeuvre. Il accusa un retard de démarrage de trois ans. Mais, démarra en juin 2000 avec des garanties suffisantes pour les acteurs des sociétés civiles des deux pays.

Références bibliographiques :

- Allah Maye Halima**, 2002, « l'exploitation du pétrole tchadien :rentes naturelles et opportunités », in *Enjeux*, no 12, juillet-Septembre, Yaoundé.
- Amand'la**, 2002, « Que rapporte le pétrole au Cameroun ? », Yaoundé, Novembre
- Beck, Ulrich**, 2002, Pouvoir et contre pouvoir à l'ère de la mondialisation, Paris, Flammarion
2005, Qu'est ce que le cosmopolitisme, Paris, Flammarion
- Copinschi, Phillipe**, 2003, « Rente pétrolière, géopolitique et conflits », Questions internationales, no 2 juillet-Aout, Paris
- Ebolo, Martin**, 1999, « De la société civile mythique à la société civile impure : entre assujettissement, émancipation et collusion », La révolution passive au Cameroun, Codesria, pp67-100
- Favennec et Copinschi**, 2003, « Les nouveaux enjeux pétroliers en Afrique », Politique Africaine, no 89, Mars , Paris, Karthala, pp127-148.
- Goldwyn David & Morisson Stephen**, 2004, Promoting transparency in the African oil sector, Center for strategic and international studies
- Masseron, Jean**, 1991, L'économie des hydrocarbures, Paris.
- Merrien, Francois X.**, 1998, « De la gouvernance et des Etats-providence contemporains », in *Revue Internationale des Sciences Sociales*, no 155, pp 61-71
- Mbida Omgba**, 2002, La politique du pétrole au Cameroun. Entre souverainismes et libéralisme, Thèse de doctorat, Yaoundé , IRIC.
- Monga Celestin**, 1994, Anthropologie de la colère, société civile et démocratisation en Afrique noire, Paris, L'harmattan
- Nain K. Vivian**, 2001 « The world Bank and the Chad-Cameroun pipeline project », Mémoire de DESS, Yaoundé, IRIC.
- Ntuda Ebodé**, 2002, « Pétrole et politique en Afrique centrale. Entre convoitises, instrumentalisation et marchandages : où est l'éthique ? », in *Enjeux*, no 14, Janvier- Mars, Yaoundé.
- Ombé Ndzana**, 1987, Agriculture , pétrole et politique au Cameroun. Sortie de la crise ?, Paris, L'harmattan
- Petry Martin et Naygotimti**, 2005, Le pétrole du Tchad. Reve ou cauchemar pour les population ? Paris, Karthala
- Politique Africaine**, 1996, Le Cameroun dans l'entre deux, no 62 ,Paris ,Karthala

Projet d'exploitation pétrolier-Etude d'impact, 1999, Document actualisé, Yaoundé.
Sindjoun Luc, 2003, Sociologie des relations internationales africaines, Paris, Karthala
1999, La révolution passive au Cameroun. Etat, société et changement,
Codesria
Stoker Gerry, 1998, « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », in Revue
Internationale des Sciences Sociales, no 155, pp 19-30